

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 27765 du 16 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1712125S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 64263 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630334S);

Vu la décision n° 91996 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630328S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2017:

Choublier Dominique	NIGEND : 192088	NLS : 5278074
Eisenmann Stéphane	NIGEND : 152200	NLS : 8010229
Atanasio José	NIGEND : 123191	NLS : 5270204
Bernier Frédéric	NIGEND : 116752	NLS : 5218105
Monterde Brice	NIGEND : 153118	NLS : 8010975
Benizri Antony	NIGEND : 338448	NLS : 6703915

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 mai 2017.

*Le général de corps d'armée, commandant la région
de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*
D. GALTIER